



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Qu'attend le Gouvernement pour résorber la précarité étudiante ?

Question écrite n° 41150

Texte de la question

Mme Muriel Ressiguier interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le coût de la rentrée pour les étudiants et les mesures qu'elle envisage de mettre en place pour résorber la précarité étudiante. Alors que la plupart des étudiants reprennent le chemin de l'université, avec un retour en présentiel à 100 %, nombre d'entre eux se trouvent toujours en situation de précarité. Selon l'observatoire de la vie étudiante, le budget mensuel d'un étudiant provient à hauteur de 42 % d'une aide financière des parents, pour 25 % de revenus salariés et 23 % des bourses et, dans un rapport paru en septembre 2020, un tiers des étudiants déclarent avoir rencontré des difficultés financières et la moitié d'entre eux estiment que ces difficultés étaient plus importantes que d'habitude. En effet, la fermeture des différentes entreprises proposant des jobs étudiants pendant la pandémie a entraîné une perte de revenu importante pour les étudiants, estimée en moyenne à un peu plus de 270 euros par mois. Pour 51 % des étudiants, ces jobs permettent principalement de financer les études et d'assurer les dépenses quotidiennes. De plus, de nombreux parents, eux aussi impactés par la crise sanitaire, n'ont plus la possibilité d'aider financièrement leurs enfants. Selon le 15ème baromètre IPSOS/SPF sur la pauvreté, 45 % des Français ont subi une perte de revenu durant cette période. Toujours selon ce baromètre, 42 % des parents se privent souvent ou quelquefois de nourriture et 45 % souvent ou quelquefois de soins médicaux pour tenter d'offrir de meilleures conditions de vie à leurs enfants. La rentrée s'annonce donc difficile pour beaucoup d'étudiants, qui vont devoir faire face aux dépenses liées à leur cursus. Son coût, en augmentation de 2,5 % est d'ailleurs supérieur à celui de l'inflation, estimé à 1,9 % en août 2021. Pour un étudiant non-boursier, le coût moyen de la rentrée est estimé à 2 392 euros, dont 1 164 euros pour les frais de rentrée et 1 197 euros pour les frais de la vie courante. Selon la FAGE, les principaux postes impactés par la hausse sont le loyer et l'alimentation. Concernant le logement, le rapport de l'UNEF sur le coût de la vie étudiante dans 47 villes universitaires indique que dans 23 de ces villes le loyer moyen augmente de 2 % et dans 11, il est supérieur au montant d'une bourse échelon 7, équivalente à 573,60 euros par mois. Et comme il n'existe pas assez de logements CROUS, beaucoup d'étudiants sont obligés de se loger dans le parc privé. Au niveau de l'alimentation, l'association COP'1 solidarité étudiante révèle une augmentation conséquente du nombre de demandes pour les colis alimentaires à la rentrée 2020 : 79 % de nouveaux demandeurs ont été recensés. Les banques alimentaires font également état d'une hausse du nombre de bénéficiaires parmi les étudiants, une nouveauté inquiétante. Le rapport de l'IPSOS sur la pauvreté indique quant à lui que, chez les moins de 35 ans, 34 % sautent certains repas, soit une hausse de 20 % par rapport à 2020. La précarité étudiante n'est hélas pas une nouveauté et la crise sanitaire, évidemment, n'a rien arrangé, bien au contraire. Pour toute réponse, le Gouvernement décide de baisser le montant des APL, de mettre fin au repas à 1 euro pour les étudiants non-boursiers et de baisser de 41 millions d'euros le budget alloué aux aides directes entre 2017 et 2019, alors que le nombre d'étudiants a augmenté de 100 000 sur la même période. Et ce n'est pas la hausse de 1 % du montant des bourses, soit 34,5 euros, qui va mettre du beurre dans les épinards. C'est pourquoi Mme la députée interroge Mme la ministre sur les mesures qu'elle compte prendre pour mettre fin à la précarité des étudiants. Globalement, pensez-t-elle qu'il faille revenir sur la réforme des APL et généraliser l'encadrement des loyers? Et plus précisément, va-t-elle enfin mettre en place une allocation d'autonomie jeunesse? Qu'attend-elle pour revaloriser de manière significative le montant des bourses et élargir le nombre d'ayants droit? Comptez-t-elle allouer un budget plus conséquent aux CROUS afin de leur permettre d'assurer

pleinement leurs missions et tenir votre promesse de construire les 40 000 logements encore manquants sur les 60 000 promis en 2017 ? Elle souhaite avoir des précisions sur ces sujets.

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Ressiquier](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41150

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 septembre 2021](#), page 6923

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)